

# Le monde ouvrier

## On n'a pas tué Joe Hill

La FTQ vous invite au théâtre

La classe ouvrière pourrait peut-être assurer la survie du théâtre au Québec si, à côté des nécessaires expériences du théâtre intellectuel, nos troupes pouvaient présenter des pièces qui soient compréhensibles pour un public non initié. Le TNM a décidé d'ouvrir le dialogue avec le public des travailleurs. Sous la direction de Jean-Louis Roux, cette troupe présentera du 17 février au 22 mars 1967, sur la scène de la Comédie Canadienne à Montréal, "On n'a pas tué Joe Hill", de Barrie Stavis. Cette première expérience qui reçoit l'appui sans condition des deux grandes centrales ouvrières du Québec, la FTQ et la CSN, devrait être suivie très attentivement par les autorités gouvernementales qui, seules, ont réellement le pouvoir et les moyens d'en assurer la continuité. Nous livrons, en page deux, la pensée de la FTQ sur cette expérience et nous donnons, en page 7, quelques détails sur "Joe Hill".



Les morts nous ouvriront-ils les yeux?

ARTICLE EN PAGES 4, 5

# Éditorial

## La FTQ au théâtre!...

La FTQ au théâtre!...

A-t-on idée d'une chose pareille au moment où notre centrale est débordée de toutes parts: grèves, campagnes d'organisation, maraudage de la CSN, action politique, éducation syndicale, et quoi encore? La FTQ a-t-elle vraiment le temps, comme les dames et les messieurs "de la haute", d'aller au théâtre?

Eh bien! La FTQ va le prendre, le temps d'aller au théâtre, et elle va tenter d'y amener les travailleurs. Elle le fera en pensant à l'avenir, en songeant à cette civilisation des loisirs dont on nous dit qu'elle posera un problème majeur à l'humanité.

Aujourd'hui, la majorité des travailleurs font encore des heures trop longues et un travail trop ardu, peut-être, pour occuper leurs loisirs à autre chose que regarder la télévision ou prendre un verre devant un spectacle facile de cabaret. Mais, demain, le progrès technologique et l'automation vont les libérer davantage des tâches matérielles, et ils auront besoin de loisirs plus diversifiés, plus actifs et plus enrichissants.

C'est dans cette perspective que la FTQ a décidé d'amener les travailleurs au Théâtre du Nouveau Monde, en février et mars prochain, pour assister à la représentation d'une pièce d'inspiration nettement syndicaliste, "On n'a pas tué Joe Hill", traduction de "The Man Who Never Died" par le confrère Jean-Louis Roux, directeur du TNM et membre de l'Union des artistes.

Il semble bien que cette initiative sans précédent dans les annales théâtrales du Québec est l'aboutissement de l'offre de collaboration que la FTQ faisait au TNM, l'été dernier, au moment du départ de son directeur, le confrère Jean Gascon, et du remplacement de ce dernier par le confrère Roux.

"Pour notre part, à la FTQ, déclarait alors le secrétaire général Gérard Rancourt, nous sommes disposés à collaborer avec la nouvelle direction du TNM et à lui fournir un appui populaire non seulement dans ses démarches en vue de se loger convenablement, mais dans une tentative sérieuse d'amener les travailleurs au théâtre."

Le TNM ayant réagi favorablement à cette offre de collaboration syndicale en décidant de monter Joe Hill à l'intention des travailleurs, il nous appartient maintenant de faire ensemble l'expérience merveilleuse d'une soirée au théâtre.

"Évidemment, déclarait le confrère Rancourt à l'été, nous ne sommes pas en mesure de produire des miracles du jour au lendemain, mais j'espère que nos efforts témoigneront au moins notre souci de ménager l'avenir en ce qui a trait à la culture populaire (...). Je pense que le syndicalisme trahirait les intérêts supérieurs de la classe ouvrière s'il ne savait pas prévoir à temps ses besoins de demain."

Car, il s'agit bien là, dans l'esprit du TNM et de la FTQ, d'une expérience. Il n'est pas encore assuré que le théâtre, qui a su attirer à lui les travailleurs d'autres pays, corresponde aussi bien à la mentalité et à la sensibilité des travailleurs québécois. Il est possible que le cinéma et la télévision répondent mieux à leurs besoins culturels. Mais, cela, on ne le saura qu'après avoir mis nos membres en contact, au moins une fois, avec la magie toute particulière de la scène.

La vogue que connaît présentement la chanson poétique en milieu populaire, surtout chez les jeunes, nous porte à croire qu'il existe un public de théâtre parmi les travailleurs. C'est de toute manière ce que nous permettra de savoir l'expérience faite par le TNM en collaboration avec le mouvement syndical.

À l'aube de la civilisation des loisirs, le syndicalisme se doit d'étudier les problèmes d'emploi du temps qui se poseront bientôt aux travailleurs, et d'expérimenter des formules de loisirs culturels qui leur permettent de sortir des sentiers battus de la télévision et du cabaret.

Le théâtre peut-il constituer chez nous une réponse satisfaisante aux questions que l'on commence à se poser à cet égard? C'est ce que nous devrions commencer à apprendre bientôt avec notre participation massive à "Joe Hill".

## Theatre-Going QFL

The QFL is taking time out for a stage show.

This is probably difficult to imagine for a central that is beset by problems on every side: strikes, organization drives, CNTU raiding, political action, trade union education and what have you. Does our central really have time, like the ladies and gentlemen of the upper crust, to go to the theatre?

It isn't only going to make time, but it is going to try and bring the workers along too. It will do so with an eye to the future and thoughts about today's civilization of leisure that is supposed to eventually become a major problem to humanity.

True, most workers may be toiling too hard and for too many hours to consider any other recreation except television and perhaps a drink while watching a light-hearted cabaret show. But, tomorrow, technical advancements and automation will give them greater freedom from material tasks. They will need more diversified, more active and more enriching recreation.

It was with this in mind that the QFL decided to take the workers to the Théâtre du Nouveau Monde in February and March to see a production that is clearly union inspired. It is "On n'a pas tué Joe Hill," translated from "The Man Who Never Died" by Brother Jean-Louis Roux, TNM director and member of the Union of Artists.

The initiative, unprecedented in Quebec theatre history, is apparently the outcome of an offer of cooperation made by the QFL to the Théâtre du Nouveau Monde last summer at the time of the departure of the theatre's director, Brother Jean Gascon, and his replacement by Brother Roux.

"We at the QFL," General Secretary Gérard Rancourt said at the time, "are disposed to cooperate with the new management of the TNM and provide it with popular support; not only in its efforts to secure suitable accommodation, but in a serious attempt to draw the workers to the theatre."

With the TNM having reacted favourably to this offer of trade union cooperation by decided to stage Joe Hill for the workers, it is up to us now to enjoy the wonderful experience of a night at the theatre.

"Obviously," says Brother Rancourt, "we are not in a position to produce miracles from one day to the next. I do hope, however, that our efforts will at least be proof of our concern about planning for the future as far as popular culture is concerned. . . . I believe that organized labour would be betraying the higher interests of the working class if it failed to anticipate tomorrow's needs today."

This, in the mind of the TNM and the QFL, is going to be an experiment. It is not yet assured that the theatre, which was able to draw workers of other countries, will be as suitable to the mentality and the feelings of Quebec workers. It is possible that their cultural needs are better served by movies and television. But this will only be known after our members have been brought into contact at least once with the special magic of the stage.

The song style that is now prevalent in the popular sector, and notably among the young, tends to make us believe that there is a theatre-going element among the workers. The test being made by the TNM in cooperation with the labour movement is the way to make sure.

This is the dawn of a civilization of leisure, and organized labour is bound to examine the problems of time that the workers soon will be confronted with. It must experiment with formulas for cultural recreation that will allow them to get away from the beaten track of TV and night clubs.

Can theatre here provide a satisfactory answer to the questions that we are starting to ask ourselves? Knowledge should emerge shortly from our massive "Joe Hill" participation.

## Conférence provinciale sur la sécurité industrielle

La FTQ a choisi 1967 pour lancer une grande offensive dans le but de promouvoir la sécurité industrielle au Québec. La première manifestation de cette offensive prendra la forme d'une conférence provinciale sur la sécurité industrielle où tous les membres de la FTQ sont invités. Les assises de cette conférence se tiendront les 18 et 19 février prochain à l'hôtel Holiday Inn, 420 ouest, rue Sherbrooke, à Montréal.

Le Comité de bien-être de la FTQ, qui organise cette conférence, espère que cet événement marquera le début d'une vaste campagne d'information qui alertera l'opinion publique et amènera le gouvernement à préciser ses vues sur une future commission de sécurité industrielle.

Le travail de la conférence sera divisé en quatre comités d'étude portant chacun sur l'un des quatre secteurs de la vie industrielle qui sont les plus souvent sujets aux accidents de travail, soit:

1. la construction
2. les mines
3. les entreprises portuaires
4. les groupes industriels

Chaque comité soumettra à l'assemblée générale des recommandations qui pourront être, ensuite, acceptées comme vœux par la conférence.

La conférence s'attaquera aussi à un problème des plus important dans le contexte nord-américain: la sécurité routière.

Afin de doter les délégués de toute la documentation possible et de s'assurer une publicité adéquate, le Comité de bien-être de la FTQ a décidé de demander \$10 de frais d'inscription. Ces frais comprendront aussi 2 repas. Des formules d'inscriptions vous seront fournies sur demande en vous adressant à la FTQ, 3333 est Boul. Métropolitain. Tél.: 725-5221.

Registration forms may be obtained by calling the QFL. Tel.: 725-5221.

## le monde ouvrier

Fondé par Gustave Francq, en 1916

Organo officiel de la Fédération des travailleurs du Québec

Official organ of the Quebec Federation of Labour

Comité de rédaction

Éditorial Committee

Noël Pérusse Directeur  
Director

Gaëtan Dufour Rédacteur en chef  
Editor in chief

Louis Laberge Président de la FTQ  
President of QFL

Gérard Rancourt Secrétaire général de la FTQ  
General Secretary of QFL

Adressez toutes communications à: 3333 est, boul. Métropolitain, Montréal 38  
Address all correspondence to: 3333 est, boul. Métropolitain, Montréal 38  
Tél.: 725-5221

Composition MGM Inc.

Impression Les Presses Métropolitaines Rota Offset Inc.

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de la deuxième classe de la présente publication

## Allons-nous manquer le bateau?

"Pour vous dire toute notre pensée, nous estimons qu'on a suffisamment discuté au Québec les problèmes de l'éducation et qu'il est plus que temps que l'on passe véritablement à l'action. Nous en avons assez des querelles de mots et des atermoiements; nous avons soupé des consultations qui ne sont qu'un prétexte à rassurer les forces réactionnaires et à ralentir la mise en application des réformes proposées par le rapport Parent.

"Les travailleurs du Québec, inquiets devant les progrès spectaculaires de la technologie, savent une chose: c'est qu'ils ont besoin d'éducation, de la meilleure éducation possible, pour eux-mêmes et pour leurs enfants."

Ainsi s'exprimait la Fédération des Travailleurs du Québec dans un mémoire qu'elle présentait, le 25 novembre dernier, au Conseil supérieur de l'éducation.

La position de la FTQ est claire: on a déjà trop tardé à mettre

en oeuvre la totalité des recommandations du Rapport. Il faut, pour l'avenir du Québec et des québécois, agir dans les plus brefs délais possibles. L'éducation est peut-être notre seul capital véritable. Si l'ensemble des québécois, et surtout les travailleurs, ne prennent pas une conscience immédiate de l'urgence de la révolution scolaire au Québec, les historiens pourront peut-être conclure, demain, que les québécois ont manqué le bateau une autre fois et qu'ils doivent en porter, seuls, l'entière responsabilité.

Nous trainons tous des préjugés, des inquiétudes, des angoisses qui se manifestent avec plus d'acuité lors de grandes transformations, soit dans notre vie, soit dans le cadre social où nous avons l'habitude de vivre. S'il ne faut pas s'en surprendre, l'on ne doit pas non plus céder trop facilement à ces peurs, ces angoisses, ces préjugés. C'est un signe de maturité que de dépasser ses propres préjugés pour s'ouvrir à l'objectivité.

Tous, quel que soit le milieu où nous vivons, à Montréal ou en province, nous voyons se lever devant les recommandations du Rapport Parent certaines protestations qui semblent être davantage l'expression de préjugés qu'une discussion objective et scientifique des recommandations du Rapport Parent.

Il faut être bien conscients que si la réforme globale de l'éducation ne s'accomplit pas dans les plus brefs délais possibles, les québécois ne pourront répondre aux besoins déjà pressants de spécialistes et de techniciens spécialisés dans tous les domaines. Qu'on ne se leurre pas, si le Québec ne peut fournir à l'industrie ses spécialistes, il faudra en trouver ailleurs, faire appel à des immigrants.

Qui pourrions-nous accuser si une autre génération de québécois produit des porteurs d'eau? Les seuls responsables seront les québécois qui auront retardé la réforme de l'éducation au Québec.

## the labour world

### Must End Delays in School Reform

Unless total educational reform is achieved with the least possible loss of time, Quebecers are going to miss the boat.

Already there is a pressing demand for more technologists, more specialists in every sector of a fast-changing way of life. If Quebec isn't ready to supply them, they will have to be found elsewhere.

This is the tone of a Quebec Federation of Labour demand that the recommendations of the Parent Report be implemented totally and immediately.

"... there has been sufficient discussion of educational problems in Quebec and it is high time for real recourse to action," says a QFL brief that was submitted on November 25th to the Superior Council of Education.

Much of the arguing and discussion that has been going on is

designed merely to reassure reactionary forces and to slow down the application of those reforms proposed by the Parent Report, the central contends.

"Quebec workers, who are concerned by the spectacular advancement of technology, realize one thing: They need education, and the best education possible, for themselves and for their children."

All of us have senses of anguish, worry and prejudice that come to the fore during major transformations taking place around us. Maturity and objectivity must take precedence over them.

Unless Quebecers as a whole, and particularly the working classes, appreciate the urgency of educational revolution today, they alone will bear the responsibility tomorrow, the QFL warns.

## Le syndicalisme doit assumer pleinement la révolution des aspirations montantes



Même si ce numéro du Monde ouvrier paraît après Noël et le Jour de l'An, nous croyons opportun de publier le message de Noël du président de la FTQ, M. Louis Laberge. Les termes de ce message resteront pleinement actuels tout au long de 1967.

Voici le texte intégral du message de M. Laberge:

"Nous vivons dans un monde en évolution constante et accélérée où le sens des mots change pour s'adapter à des réalités nouvelles. Il en est ainsi du concept de pauvreté qui n'a plus du tout la signification que nous lui donnions dans notre jeunesse, ni celle qu'il a encore dans les pays en voie de développement. Il est désormais établi scientifiquement que la pauvreté est une notion toute relative qui s'applique tout aussi bien au travailleur nord-américain privé d'un certain confort, qu'au travailleur africain ou asiatique privé des premières nécessités de la vie.

"Nous voici entrés dans l'ère de la révolution des aspirations montantes (*the revolution of rising expectations*), dans une époque où, fort heureusement, le malheur des uns ne suffit plus à faire le bonheur des autres. Aujourd'hui, le malheur des autres ne nous aide plus à supporter nos petits malheurs; il n'a plus d'autre effet que de nous faire nous sentir coupables dans la jouissance de nos petits bonheurs. C'est là, je pense, une expression nouvelle de la solidarité humaine qui en vaut bien d'autres.

"De nos jours, on aime bien avoir l'impression que l'on n'exploite personne: les riches s'amusent à se passer de domestiques; les pays développés s'exagèrent l'importance de leur assistance technique au tiers-monde; les grandes compagnies multiplient

les fondations de toutes sortes; et les travailleurs syndiqués se donnent bonne conscience, entre deux luttes intersyndicales, en se penchant sur le sort des non-syndiqués.

"Le vieux rêve socialiste d'une société égalitaire est plus vivace que jamais. La révolution des aspirations montantes, ce n'est que l'expression moderne et non idéologique d'une aspiration que la technique est en train, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, de rendre réalisable. Les gens sentent qu'ils peuvent désormais aspirer à un nivellement, non pas par la base, mais, sinon par les sommets du luxe, du moins à un niveau de juste milieu.

"Aujourd'hui, la population de l'est du Québec, comme en témoigne le plan du BAEQ, est prête à sacrifier certaines traditions et certaines routines pour accéder au niveau de vie général du Québec; les travailleurs québécois sont disposés, comme à la société General Motors de Sainte-Thérèse, à subir de longues grèves pour obtenir la parité avec leurs compagnons de travail ontariens; demain, les travailleurs canadiens consentiront probablement les mêmes sacrifices pour accéder au niveau de vie des Etats-Unis, du moins dans certains secteurs de l'économie.

"Cependant, il existe, parallèlement à cette aspiration à l'élimination des disparités nationales, régionales, sectorielles, etc., un appauvrissement relatif simultané des gens les plus démunis: c'est notamment le cas des populations des pays et des régions sous-privilegiées, des travailleurs déclassés par la technologie, des non-syndiqués comparativement aux syndiqués, des prisonniers de ces poches de pauvreté que l'on trouve

au coeur de cornes d'abondance telles que le Montréal de l'Expo 67.

"Le syndicalisme est, avec le progrès technologique, le grand responsable de la révolution des aspirations montantes. Il a fait accéder une minorité des travailleurs à une certaine aisance devenue techniquement accessible à la majorité. Bien loin de vouloir contenir cette révolution au profit d'une nouvelle classe d'aristocrates du travail, il doit maintenant assumer pleinement les aspirations légitimes qu'il a fait naître et en obtenir la satisfaction pour le plus grand nombre.

"Toutefois, je pense que ce serait se faire illusion, ou tromper sciemment les gens, que de s'imaginer que le syndicalisme peut, à lui seul, obtenir aux économiquement faibles ce qu'il a obtenu à une minorité de travailleurs en s'appuyant précisément sur leur force économique. C'est en prenant maintenant appui sur sa force politique, et en collaborant avec les autres classes sociales, que le syndicalisme peut contribuer le plus efficacement à l'élimination des disparités de revenus entre syndiqués et non-syndiqués, une bonne proportion de ces derniers étant plus ou moins syndiqués et dépourvus de la puissance de négociation nécessaire.

"C'est pourquoi j'espère qu'en cette période de réjouissances légitimes, nos membres vont néanmoins se ménager quelques instants de réflexion pour repenser leur action syndicale en vue de l'avènement d'une société plus juste et plus humaine où nos voeux traditionnels de Joyeux Noël et de Bonne Année prendront véritablement tout leur sens."

Le président de la Fédération des travailleurs du Québec,  
Louis Laberge

# Dossier ouvert

## Les morts nous ouvriront-ils les yeux?



L'on ne saurait aborder l'année 1967 sans se préoccuper d'un aspect déplorable du monde ouvrier: les accidents de travail. La presse quotidienne a fait état, tout au long de l'année, de tragédies qui ont bouleversé la conscience des travailleurs: l'échangeur Turcot (7 morts, le 16 décembre 1965), l'explosion à l'usine Monsanto de Ville Lasalle (11 morts, le 13 octobre dernier), l'écrasement du pont d'Ottawa (9 morts, le 10 août 1966), sans oublier les nombreuses victimes du Métro de Montréal (12 morts). Dans le seul domaine de la construction, on comptait déjà, au 30 novembre 1966, 81 morts. Pour que le dossier que nous ouvrons aujourd'hui soit complet, il faudrait parler de chacune des victimes isolées qui ont perdu la vie dans tous les coins de la province; il faudrait décrire les infirmes du monde des accidents de travail; il faudrait interroger les veuves des victimes. Si la mort est l'aspect le plus troublant des accidents de travail, il ne faudrait pas oublier que le moindre accident en lui-même est une plaie dont tout travailleur pourrait se passer.

### Un peu de statistiques

Si nous consultons les statistiques fournies par la Commission des accidents du travail de Québec, nous constatons, depuis 1961, une progression alarmante des accidents. En 1961, nous comptons 103,208 réclamations contre 175,903 en 1965, soit une augmentation de 70,4%. La Commission explique par plusieurs facteurs cette augmentation des réclamations. Elle note que "les employeurs assujettis par la loi sont d'environ 40% plus nombreux qu'il y a quatre ans et que les travailleurs qui ont droit aux indemnités et compensations sont maintenant de plus d'un million". Malgré ces raisons, le nombre de 175,903 est inquiétant.

### L'année du déclenchement

1966 aura été une année-clé pour la FTQ dans le domaine des accidents de travail. Des cas-types de manque de sécurité ont provoqué des tragédies qui ont choqué la conscience de l'opinion publique. Des enquêtes publiques sont venues confirmer des constatations que les dirigeants syndicaux font depuis de nombreuses années sur la question de la sécurité industrielle. Pour la FTQ, 1966 aura été l'année du déclenchement d'une grande offensive pour amener le gouvernement à réviser la philosophie qui inspire l'actuelle loi des accidents du travail. Nous avons interrogé pour vous, Robert Lavoie, directeur des services sociaux de la FTQ, qui nous explique les aspects positifs et négatifs de l'actuelle loi et les transformations demandées par la FTQ.

### Les oubliés

Le confrère Lavoie juge que, dans son ensemble, la Loi des accidents du travail est une bonne loi, même si elle comporte des déficiences graves. "La loi actuelle, qui a été adoptée en 1931, l'a été à notre demande et après de fortes pressions de notre part. Le reproche majeur que nous pouvons faire à la Loi en 1967, c'est qu'elle ne protège pas tous les employés de la province. Par exemple, elle ne couvre pas les employés des hôtels, motels et restaurants, ni les employés de

commerce de gros et de détail. Depuis 1931, la loi en est venue à s'appliquer tout de même à des groupes qui n'étaient pas couverts au début, comme les employés d'hôpitaux par exemple. Ce qui est le plus stupide, c'est qu'on les a refusés au début sous prétexte que les mécanismes pour pouvoir suivre les réclamations n'étaient pas suffisants. Alors, on a décidé d'étendre la loi aux compagnies qui étaient les plus susceptibles d'être suivies facilement, avec la volonté d'atteindre de nouveaux groupes.

"Qu'est-ce qui se produit aujourd'hui? On voit des groupes comme les employés d'hôtels, motels et restaurants, qui sont aussi sujets que les autres aux accidents de travail et qui ne sont pas couverts par la loi. Prends les grosses "patentes" qui poussent un peu partout comme le Reine-Elisabeth, le Château-Champlain. On a des hôtels de plus en plus gros, avec un personnel de plus en plus considérable. On veut bien croire qu'en 1931 un seul homme s'occupait des réparations de toutes sortes: électricité, plomberie etc. Aujourd'hui, les gros hôtels emploient une trentaine d'employés de chaque métier. Un menuisier-charpentier qui travaille au Reine-Elisabeth est soumis aux mêmes risques d'accident qu'un autre charpentier-menuisier qui travaille à l'entretien dans une usine de produits chimiques. C'est la même chose pour les employés du commerce de gros et de détail. Dans les grands centres d'alimentation comme Steinberg, on emploie des équipes de tous les métiers pour effectuer les réparations. Ces grandes chaînes possèdent même aujourd'hui leurs propres fermes, leurs propres boulangeries. Elles mettent elles-mêmes leurs produits en boîtes. Et, ces employés ne sont pas couverts par la Loi des accidents du travail".

Dans l'un de ses mémoires au gouvernement, la FTQ a demandé et continuera à demander d'étendre les prescriptions de la loi à tous les employés de la province, même les ouvriers agricoles. Pourquoi un ouvrier agricole qui reçoit une ruade de cheval dans l'exercice de ses fonctions ne serait-il pas lui aussi indemnisé, au même titre que l'ouvrier d'usine?

### Le plafond est trop bas

"Une autre déficience que j'aimerais souligner, poursuit le confrère Lavoie, et qui a aussi été notée dans un mémoire au gouvernement, c'est la question du plafond des salaires. Présentement, le plus qu'un accidenté du travail peut recevoir par semaine, c'est \$72,11, ce qui représente 75% du salaire hebdomadaire d'un employé qui gagne \$5,000 par année. Par exemple, un ouvrier de la construction qui gagne \$150 par semaine ne peut recevoir plus que celui qui gagne \$90. Depuis 1931, le plafond n'a pas augmenté en proportion de l'augmentation des salaires. On n'améliore pas non plus les bénéfices en proportion de l'augmentation du coût de la vie. Si l'on examine la situation dans les autres provinces, l'on se rend compte que l'échelle des plafonds varie de \$5,000 à \$6,600. En Colombie britannique, le plafond peut même s'élever jusqu'à \$7,600, compte tenu de certaines conditions. En Nouvelle-Ecosse, le plafond s'établissait en 1965 à

## Tableau comparatif des plafonds de salaire en 1966

Alberta	\$5,600	
Colombie britannique	\$6,600	(\$7,600 dans certaines circonstances)
Manitoba	\$6,000	
Nouveau-Brunswick	\$5,000	
Terre-Neuve	\$5,000	
Nouvelle-Ecosse	\$5,000	
Ontario	\$6,000	
Ile-du-Prince-Edouard	\$5,000	
Québec	\$5,000	
Saskatchewan	\$6,000	

## Tableau comparatif des pensions aux veuves et aux orphelins en 1966

	Pensions mensuelles aux veuves	Pensions mensuelles aux orphelins	Pensions mensuelles aux orphelins de père et mère	Frais funéraires	Frais généraux
Alberta	\$ 85	\$45	\$45	\$250	\$200
Colombie britannique	\$ 90	\$35	\$40	\$250	\$250
Manitoba	\$ 75	\$35	\$45	\$300	\$300
Nouveau-Brunswick	\$ 75	\$25	\$50	\$300	\$200
Terre-Neuve	\$ 75	\$25	\$35	\$300	\$200
Nouvelle-Ecosse	\$ 90	\$30	\$35	\$300	\$250
Ontario	\$ 75	\$40	\$50	\$300	\$300
Ile-du-Prince-Edouard	\$ 65	\$20	\$30	\$300	\$200
Québec	\$ 75	\$25	\$35	\$600	\$300
Saskatchewan	\$110	\$45	\$60	\$250	\$300

N.B. La FTQ considère qu'une augmentation substantielle de la pension à la veuve et aux orphelins donnerait justice aux travailleurs du Québec.

Ces chiffres sont publiés par le Ministère du Travail (Ottawa).

\$4,200. Il est passé, en 1966, à \$5,000, ce qui est la même chose qu'au Québec".

### Centralisation = efficacité?

Un des griefs les plus sérieux de la FTQ contre la CAT, c'est celui de la centralisation à outrance. "Prenons par exemple, nous dit Robert Lavoie, le cas où nous devons vérifier si tel papier a été déposé au dossier. Pour le savoir, nous devons nous adresser à Québec. La voie normale consiste à s'adresser au bureau de Montréal qui, lui, communique avec Québec à l'aide d'un système de téléscripteur. C'est un système très compliqué. C'est un système qui pourrait bien fonctionner s'il n'y avait pas trop de questions. Mais si l'on surcharge le téléscripteur de demandes, l'on peut être certain que le résultat ne sera pas fameux. Comme jugement global, l'on pourrait dire que les renseignements sont trop loin des réclamants, du moins pour les gens de Montréal.

### Des hommes surchargés

"Si l'on veut avoir un service convenable, l'on doit aller directement à la source, soit par lettre, soit par téléphone, une façon de procéder que la Commission n'aime pas. Pour gagner du temps, l'on essaie de supprimer les intermédiaires. Ce n'est pas une situation normale. Même avec ce système, si l'on veut un service convenable, l'on doit faire une sélection parmi les fonctionnaires. A force d'expérience, l'on a fait une sélection des fonctionnaires les plus compétents. Mais là encore, à cause de leur compétence, ils sont surchargés. Tout le monde s'adresse à eux. Actuellement, même si ce n'est pas normal, c'est le seul moyen de dépanner nos membres d'une façon satisfaisante. Mais, c'est un système onéreux. D'ailleurs, avec ce système, les membres qui font appel à nos services sont des privilégiés. Les autres ou ceux qui ne sont pas

## Il ne faut pas pousser plus lourd que soi

Voici un exemple d'un accident de travail que quelques-uns pourront trouver humoristique, mais qui est dans le fond assez grave. Dans une usine de textile de la Mauricie, une ouvrière qui ne pèse pas plus que cent livres devait pousser un chariot de matériel qui pesait, lui, cinq cent livres et plus. L'ouvrière en question fit une réclamation à la CAT disant qu'elle souffrait de douleurs lombaires par suite d'un effort trop dur pour son organisme qu'elle devait fournir au travail. Cette réclamation ne fut pas acceptée par la Commission vu l'absence de fait accidentel certifié.

Cette jeune ouvrière certifie que cette pratique est courante, sinon dans l'industrie, du moins dans son usine. Elle souligne que plusieurs jeunes filles se plaignent du même malaise qu'elle.

La Commission se contenta de vérifier les faits reliés à la réclamation et se déclara impuissante à contrôler les conditions de travail inhumaines alléguées par cette ouvrière.

Ce sont des exemples de ce genre qui indiquent clairement la nécessité de former un organisme de sécurité qui aurait comme fonction d'étudier de telles plaintes et d'y apporter les corrections nécessaires.

syndiqués doivent parfois attendre des mois avant d'avoir justice".

Le confrère Lavoie ouvre une parenthèse sur le personnel de la Commission à Montréal. "D'après moi, le personnel de Montréal n'est peut-être pas assez dynamique. Il y a une raison à ça. Les gars sont mal payés. On doit sûrement avoir de la difficulté à recruter des gars compétents avec les salaires qu'on leur donne. Comme je l'ai déjà mentionné, les employés actuels dont la compétence est reconnue sont surchargés de demandes. Ce n'est pas normal. On a l'espoir qu'avec la syndicalisation des fonctionnaires, on va pouvoir améliorer cet aspect".

"Pour donner un service rapide et efficace, la FTQ a déjà recommandé au gouvernement de régionaliser les services de la Commission. En somme, nous voudrions un bureau autonome à Montréal, qui puisse prendre et rendre des décisions localement, sans avoir à recourir à Québec. D'ailleurs, c'est 4 ou 5 bureaux régionaux autonomes qu'il faudrait créer pour donner satisfaction à tous les travailleurs du Québec.

"Autre problème: le manque d'experts médicaux auprès de la Commission. Nous sommes d'avis que le nombre d'experts n'est pas assez élevé. Est-ce en raison des barèmes de salaires insuffisants et pas assez attrayants? De toute façon, les experts sont surchargés de dossiers et d'expertises demandés par la Commission.

"Pendant ce temps, les employés sont privés de ce qui leur revient en droit.

"On remarque la même chose dans le domaine des enquêtes. Il est assez édifiant de suivre la marche d'un dossier lors d'une enquête."

### Ah ! Ces employeurs !

Et les employeurs? "On ne peut pas féliciter les employeurs de la façon dont ils remplissent leurs obligations, déclare le confrère Lavoie. Certes, tous ne sont pas à blâmer. Plusieurs s'acquittent avec satisfaction des obligations qui leur sont imposées par la loi. Mais ils sont encore trop nombreux ceux qui font fi de leurs obligations, qui tardent à transmettre les informations à la Commission (salaire, faits accidentels, etc). Si tous les employeurs s'acquittaient de leurs obligations, le fardeau des enquêteurs de la Commission en serait d'autant allégé.

"L'article 21 de la loi est très clair sur les obligations des employeurs. Il stipule que l'employeur doit donner un rapport complet de l'accident à la Commission dans un délai de deux jours et dans la langue de l'employé. Si l'employeur enfreint le règlement, il peut être pénalisé d'une amende n'excédant pas \$50. Or, nous pouvons affirmer, d'après les cas qui sont soumis à nos services, que 75% des employeurs ne remplissent pas cette disposition de la loi. Alors qu'on sait d'une source fiable que deux employeurs seulement ont été pénalisés, on se demande à quoi sert la loi. Il faudrait que la Commission soit plus sévère et que la pénalité imposée à l'employeur soit augmentée. \$50, c'est ridicule".

### Une question de remèdes?

Qu'est-ce que la FTQ suggère pour remédier dans les plus brefs

(suite page 6)



## DON'T BE DEAF! TEAR OUT THIS AD!

If you act now, you can get a wonderful FREE 16-page book that may help you hear again—with both ears. Know who's talking, where sounds come from, and what's been said.

Simple words and pictures show amazing new Beltone aids created for folks who won't wear a hearing aid for fear of being conspicuous. It may be the answer to your prayers! Write for it today.

For your second chance at happiness at home, with friends, at work—write for this valued Beltone book, "Welcome Back to the World of Sound," sent in plain wrapper, Dept. 00000, Beltone Electronics Corp., 4201 West Victoria, Chicago, Ill. 60646.

Prepared by  
BRONNER & HAAS, INC.  
Beltone Ad No. P-1711—Rev.  
1 col. x 50 lines—Newspapers



# EXPORT

PLAIN  
or FILTER TIP  
CIGARETTES

REGULAR and KINGS

## Ce ne sont pas mes bottes

Les dermatoses, maladies industrielles, peuvent être causées de bien des façons.

Une certaine variété d'huile végétale employée dans l'industrie est parfois la cause d'irritations de la peau qui empêchent l'ouvrier de faire son travail de façon normale. Les fibres de câbles de métal qui servent à actionner des poulies peuvent causer la mort par empoisonnement si l'ouvrier a le malheur de ne pas porter de gants protecteurs.

L'année dernière, un ouvrier a eu les deux pieds contaminés parce qu'on l'avait forcé à porter des bottes en caoutchouc qui n'étaient pas les siennes.

Une enquête a effectivement révélé que le contremaître avait obligé cet ouvrier à porter des bottes autres que les siennes, et ceci en violation directe du règlement de la compagnie et, surtout, des règles d'hygiène les plus fondamentales.

délais possibles à la situation? "Comme solution immédiate, répond le confrère Lavoie, nous suggérons la formation immédiate d'un comité d'étude représentatif pour réviser la loi au complet. Je le répète, ce n'est pas une mauvaise loi que nous avons. Mais, elle date de 1931 et, depuis ce temps, les conditions ont beaucoup changé; on doit la réviser selon des normes de 1967. Cette question a déjà été transmise au Conseil supérieur du travail.

"Ce comité, à notre avis, devrait procéder d'une façon un peu spéciale. Il devrait faire des recommandations immédiates, des recommandations que j'appellerais d'urgence. Par exemple, le comité d'étude devrait recommander d'augmenter les pensions aux veuves et aux orphelins de ceux qui sont morts par suite d'un accident du travail. Actuellement, une veuve reçoit une pension de \$75 par mois. Ce qui est mince. En Colombie britannique, une veuve recevra \$115 par mois.

"En plus des points que nous avons déjà mentionnés, le comité d'étude devrait recommander la construction d'un Centre de réadaptation convenable à Montréal, au bénéfice des accidentés de la région métropolitaine; l'obligation pour un employeur de réembaucher un ouvrier accidenté; dans certaines circonstances, une pénalisation sévère à être imposée aux médecins qui négligent de faire leur rapport à la CAT, privant ainsi des ouvriers de leurs indemnités. La négligence des médecins, à notre avis, est des plus grave. Nous ne pouvons que le déplorer. Cette négligence n'est pas pour aider les travailleurs à se débarrasser des préjugés qu'ils ont à l'endroit des médecins".

### Le sommeil du juste ?

Pour le directeur des services sociaux de la FTQ, la situation est urgente. Lorsqu'on voit dans une période de quatre ans une aug-

mentation de 70.4% des accidents de travail, l'on ne peut rester tranquille et se contenter de demander qu'un nombre de plus en plus imposant de travailleurs soient couverts par la loi des accidents de travail. Il faut aussi amorcer une lutte contre tous les facteurs qui peuvent causer les accidents.

L'on a déboursé, en 1965, \$42,830,301.20 en compensation dans le secteur des accidents de travail. C'est toute une somme. Pour la FTQ, la seule façon d'endiguer la vague montante des accidents de travail consiste à changer complètement la philosophie qui inspire la loi. Comment s'exprime ce changement de philosophie? La loi actuelle ne fait que réparer un tort. Lorsqu'on a fait la preuve d'un accident, la Commission accepte alors de compenser l'accidenté. Là s'arrête son action. La FTQ voudrait que la loi des accidents du travail non seulement répare mais aussi prévienne un mécanisme qui puisse éliminer le plus grand nombre possible des causes. L'on peut, dans certains milieux, considérer comme utopique ce souhait. Des expériences sécuritaires très poussées dans certaines usines et dans certains chantiers comme la Manicouagan ont prouvé qu'on pouvait éliminer beaucoup d'accidents lorsqu'on y mettait le prix. La suggestion de la FTQ: la création d'une commission tripartite de sécurité industrielle qui aurait pleine autonomie.

Nous fermons la première page d'un dossier sur les accidents du travail et la sécurité industrielle. Nous reviendrons chaque mois avec des éléments nouveaux, des témoignages troublants, des suggestions à apporter. Un dossier sur les accidents du travail, ce n'est peut-être pas ce qu'il y a de plus passionnant pour le travailleur, mais si le travailleur ne prend pas conscience lui-même de toutes les implications d'une loi qui doit le protéger, personne ne le fera pour lui.

## Workmen's Compensation: Good Law, Badly Handled

There can be no venturing into this new year 1967 without serious concern about a deplorable feature of the workaday world: industrial accidents.

Throughout 1966 the daily press was fed headlines, and the minds of working people were shocked, by tragedy after tragedy: The Turcot Interchange (7 killed December 16th 1965); the explosion at the Monsanto plant in LaSalle (11 dead last October 13th); the collapse of the Ottawa bridge (9 dead last August 10th); and this in addition to the fatalities that marked the building of Montreal's Metro (12 dead).

In the construction sector alone the death toll stood at 81 on November 30th 1966.

Statistics supplied by the Quebec Workmen's Compensation Board show an alarming increase in accidents since 1961. During that year there were 103,208 claims. The figure soared to 175,903 in 1965, an increase of 70.4 per cent. True, the board offers several explanations for the higher figure: Some 40 per cent more employers now come under the act, and the number of workers entitled to indemnity and compensation in case of accident now is "more than one million". Nevertheless, the figure of 175,903 is disturbing.

Nineteen sixty-six will go into the records as a key year for the QFL in the workmen's compensation sector.

Typical cases of tragedy resulting from neglect of safety rules and procedures have aroused public opinion. Public inquiries have supported arguments and demands that union leaders have been making for years on industrial safety. In 1966 the QFL unleashed a full-scale offensive, demanding that the government revise the entire philosophy on which the Workmen's Compensation act is founded.

The Workmen's Compensation Act as a whole is a good law even

though there are serious weaknesses in its application, says Robert Lavoie. As director of QFL social services, Brother Lavoie speaks with the authority of knowledge and practical experience.

"The act was passed in 1931 at our demand and after we had exerted considerable pressure", he recalls. "The chief complaint we have against it in 1967 is that it doesn't cover all employees throughout the province. For example, hotel, motel and restaurant employees are excluded. So are employees of wholesale and retail commerce. On the other hand, certain groups who weren't included at the outset are covered today. The hospital employees, for example. The most foolish aspect is that they were excluded in the beginning on grounds that the machinery to follow up claims was inadequate. Consequently it was decided to extend the law to include concerns that could readily be observed, with the aim of reaching new groups."

But what we have today, says Brother Lavoie, is the incongruous spectacle of staff at massive hotels like the Queen Elizabeth and the Château Champlain being unprotected by the act. Back in 1931, he says, it was conceivable for a single hotel employee to double as plumber, electrician and what-have-you. Today's skyscraper hotels can have up to 30 employees in each of several trades. "A carpenter at the QE runs the same risk of accident as a maintenance man at a chemical plant. The same thing applies to big chain grocerias like Steinberg's. They employ crews of repairmen, they even have their own farms and bakeries. They do their own canning. Yet these workers aren't covered by the Workmen's Compensation Act."

There are other grave shortcomings in law's application, Brother Lavoie reminds:

— The maximum an injured worker can collect is \$72.11 a week, or 75 per cent of the wage of an employee making \$5,000 a year.

— The mechanism for supplying and obtaining information is outrageously and frustratingly centralized. Workmen's compensation cases are necessarily complicated and detailed, yet the routine avenue of communication with the head office at Quebec is by teletype out of the Montreal office. The system is not only complex, but too much pressure on it means a jam-up and backlog.

— Board staff is insufficient and poorly paid. The competent are overworked. This means that organized workers, through the efforts of their unions, virtually become "privileged" people when they go to the board. "The non-unionized can wait for months to obtain justice," says Brother Lavoie. The only answer is a decentralization from Quebec, so that cases can be dealt with and disposed of by autonomous offices in Montreal and other centres. The unionization of board personnel, it is hoped, will lead to more efficient and faster service.

— The board is short of medical experts to cope with a rising volume of duties. "Are the salaries too low and the prospects unattractive?" Brother Lavoie asks. "Regardless of what the explanation may be, the end result is that the workers are effectively denied their rights."

While all employers cannot be thrust into the same class, Brother Lavoie adds, many dawdle over getting pertinent facts to the board. This imposes an additional burden on investigators. Moreover, the law lacks real teeth. No wonder 75 per cent of the employers fail to submit a full report in the victim's language within two days, when the penalty for default is a "ridiculous" fine of \$50. And, says Brother Lavoie, there are exactly two known cases of the punishment being applied.

What must be done? Brother Lavoie and the QFL list several needs:

1. The immediate institution of a representative study committee to revise the law completely; not because it is basically unsound but because 1967 simply isn't 1931;
2. This committee should immediately recommend higher pensions for the widows and orphans of men killed in industrial accidents. The widow's pension today is \$75 a month, as against \$115 being implemented in British Columbia;
3. A suitable retraining centre in the Montreal metropolitan area for injured workers, and requirement under certain circumstances that a company re-hire an injured worker.
4. Severe penalties for doctors who fail to send reports to the WCB and thereby deprive workers of compensation benefits.

While nearly \$43,000,000 was paid out in workmen's compensation in 1965, the fact remains that it was money used to repair a wrong, Brother Lavoie asserts. This is why the whole philosophy of the act must be changed — reparations are inevitable, but a new stress should be placed on prevention.

There is urgent need, the QFL declares, for a tripartite, fully autonomous commission on industrial accidents.



# On n'a pas tué Joe Hill



Vous le lirez partout. Vous l'entendrez à la radio et à la télévision. La CSN et la FTQ ont accepté le haut patronage d'une pièce montée tout spécialement à l'intention des travailleurs par le Théâtre du Nouveau Monde. Le directeur artistique du TNM, le confrère Jean-Louis Roux, a choisi pour cette première expérience la pièce de Barrie Stavis, intitulée "On n'a pas tué Joe Hill" qui relate un épisode dramatique des débuts du syndicalisme aux Etats-Unis.

Qui est Joe Hill? Quels faits de sa vie sont à ce point dramatiques qu'ils puissent inspirer un auteur de théâtre?

Si le mouvement syndical s'est bâti avec la sueur et les efforts de milliers de travailleurs inconnus et anonymes, il s'est toujours trouvé au long de son histoire des hommes qui ont été des chefs de file, des symboles vivants des revendications de la classe ouvrière. Joe Hill était l'un de ces hommes qui avaient donné leur vie à la défense

des intérêts des travailleurs. Sa fin fut tragique. A l'âge de 33 ans il fut fusillé par ordre des autorités de l'Etat du Utah après avoir été trouvé coupable de meurtre. Sa culpabilité est encore contestée aujourd'hui.

Immigré d'origine Suédoise, Joe Hill avait milité à l'intérieur de l'I.W.W. (Industrial Workers of the World). Il fut un ardent organisateur de grèves. Quand on interrogeait Joe Hill sur ses origines, il répondait qu'il était né citoyen de l'Univers sur une planète nommée Terre. Joe Hill ne fut pas qu'un organisateur de grèves, il se fit connaître aussi par ses chansons. Il avait découvert qu'une des armes les plus fortes des opprimés étaient les chansons dans lesquelles ils pouvaient exprimer leurs misères, leurs revendications, leurs maigres joies. On l'a surnommé le "Ménéstrel ouvrier". Joe Hill était un poète du syndicalisme.

En 1913 et 1914, des grèves éclatent dans l'Etat du Utah. C'est la colère des ouvriers qui com-

menent à s'exprimer. On réclame de nouvelles conditions de travail, le droit au syndicalisme, la liberté de parole. L'I.W.W. gagne du terrain en dépit des arrestations de plus en plus fréquentes. Les autorités de l'ordre établi décident de passer à l'action.

On ne connaît pas exactement la date où Joe Hill est arrivé dans l'Etat du Utah. Quelques jours après son arrivée se produit un fait dont on ignore s'il fut provoqué ou s'il fut le fait du hasard. Dans la soirée du 10 janvier 1914 deux hommes masqués assassinent l'ex-policier Morisson devenu marchand à Salt Lake City. Trois jours plus tard, Joe Hill est inculpé pour meurtre. Les journaux parlent de revanche, les défenseurs de Joe Hill, de coup monté.

Le procès qui suivit son arrestation créa un remous dans l'opinion publique. Des personnalités religieuses et laïques ont uni leurs voix à celles des syndicalistes pour protester contre un procès qui avait toute l'apparence d'une ven-

geance. Le gouvernement Suédois fit des pressions, le président des U.S.A. (Wilson) demanda une révision du procès, des pétitions furent signées. L'accusation contre Joe Hill ne fut pas retirée.

Le 19 novembre 1915, Joe Hill fut fusillé.

C'est l'histoire de cet homme qui connut une fin si dramatique qui a inspiré à Barrie Stavis sa pièce, "Joe Hill".

Du 17 février au 22 mars 1967, tous les travailleurs du Québec pourront assister à La Comédie Canadienne à Montréal à cette pièce où des sentiments qui leur sont familiers seront exprimés. Plusieurs comédiens bien connus des téléspectateurs font partie de la distribution: Jean-Louis Roux, Albert Millaire, Jacques Godin, Guy L'Ecuyer, Dyne Mousse, Huguette Oigny et plusieurs autres.

Pour permettre à tous les travailleurs qui désirent assister à la pièce de respecter leur budget, les billets seront vendus à prix populaire (de \$1.50 à \$3.00).



Photo du défilé aux funérailles. On peut voir le long cortège de fleurs et de couronnes mortuaires.

## Joe Hill

His real name was Joseph Hillstrom. He was born in Sweden and in 1902 he went to the United States where, for 13 years, he was a union and strike organizer who led an uprising by thousands against exploitation and misery.

"Workers of the world, unite," Joe Hill cried. They did, but Joe Hill paid with his life for advising and showing the way. He was killed by a Utah firing squad after being convicted of the murder of a former policeman.

The story of Joe Hill, which is the story of organized labour's beginnings in the U.S., is being presented by the Théâtre du Nouveau Monde on the stage of La Comédie-Canadienne. The QFL and CNTU are patrons. Dates:



Elizabeth Gurley Flynn défendit la vie de Joe Hill.



Le corps de Joe Hill avant son incinération.



Les porteurs étaient de toutes nationalités.

## L'Orchestre de Radio-Canada, le dimanche à 5 heures

Depuis le début de novembre, Radio-Canada présente chaque dimanche à 5 heures de l'après-midi un concert de musique symphonique en la salle Claude Champagne à Outremont (200 rue Bellingham, à l'école Vincent d'Indy).

Ce concert est diffusé à la même heure au réseau français de radio. Il présente chaque dimanche des oeuvres faciles à entendre

et interprétées par un orchestre formé des meilleurs instrumentistes de Montréal. La direction de ces concerts est assurée par nos chefs d'orchestre montréalais, Jean Deslauriers, Roland Leduc, Alexander Brott, Jean Beaudet et par plusieurs grands chefs de réputation internationale comme Eugène Jochum, Georges Prêtre et Joseph Krips.

A ces concerts participent des solistes remarquables. Déjà nous avons entendu Christian Ferras, violoniste français; Moura Lympany, pianiste anglaise; Leonard Rose, violoncelliste américain; Victoria de los Angeles, soprano espagnol. Bien d'autres nous sont promis. La presse hebdomadaire comme les annonces publicitaires de la radio en informent le public.

Ces concerts de l'Orchestre de Radio-Canada sont, en effet, publics et gratuits. Tous les amateurs de musique, toutes les personnes curieuses de voir jouer un orchestre peuvent assister à ces concerts: il leur suffit de demander des billets d'entrée à la réception de Radio-Canada.

C'est là une occasion exceptionnelle de pénétrer dans une très

belle salle de concert — une des plus confortables et des plus agréables salles de la Métropole — et d'y entendre de la bonne et belle musique jouée sous la direction des maîtres éminents par des artistes de grande classe.

L'Orchestre de Radio-Canada est diffusé de la salle Claude Champagne, le dimanche après-midi à 5 heures.

# la FTQ partout

# Courrier

## Des hausses horaires de 59¢ à \$1.03 chez Bristol

MONTREAL — Un affilié de la Fédération des travailleurs du Québec, l'Association internationale des machinistes, annonce qu'il vient de conclure une nouvelle convention collective de deux ans comportant des hausses réelles de revenu allant de 59 cents l'heure pour les préposés au ménage jusqu'à \$1.03 pour les mécaniciens d'avion, à la compagnie Bristol Aviation Services, à Dorval.

Les 171 employés syndiqués à l'emploi de cette entreprise assurent l'entretien et le ravitaillement des appareils de sociétés étrangères de transport aérien, telles Air France, BOAC, KLM, Alitalia, etc.

Le porte-parole de l'AIM, M. Nat Gray, précise que ces augmentations comprennent des avantages marginaux évalués, en moyenne, à 23 cents l'heure. Il s'agit au total, pour la période allant du 1er octobre 1966 au 30 septembre 1968, d'une majoration moyenne pondérée de l'ordre de 32 pour cent du revenu réel que le travailleur apporte chez lui.

Les avantages marginaux comportent une prime d'appel hâtif au travail, une hausse de cinq cents l'heure de la prime d'équipe, un congé payé supplémentaire, une prime de deux jours supplémentaires pour chaque semaine de vacances prise en hiver, etc.

Au cours de la deuxième année de la convention collective, les salaires s'échelonnent de \$2.15 pour les préposés au ménage jusqu'à \$3.57 pour les mécaniciens, de \$1.70 et de \$2.77 qu'ils étaient aux termes de l'ancien contrat.

Les négociations ont été conduites par un comité de la loge 869 présidé par M. Rosaire Breault et assisté de M. Gray, représentant international de l'AIM.

## Révolte dans les Arts Graphiques

OTTAWA — Une délégation représentant tous les syndicats d'arts graphiques du Canada a obtenu l'appui du Congrès du Travail du Canada dans ses efforts en vue d'éliminer de la loi américaine sur les droits d'auteurs le litigieux article visant la fabrication.

"Cet article est une façon détournée de priver les imprimeurs canadiens de leur juste part du marché nord-américain," a déclaré le président de la délégation.

Le Canada importe des Etats-Unis chaque année plus de 300 millions de dollars d'imprimés, alors qu'il n'en exporte que pour 10 millions.

Toute matière imprimée au Canada qui est rééditée par un citoyen américain, même s'il vit au Canada, ne peut être importée en franchise aux Etats-Unis si l'on veut lui assurer la protection du droit d'auteur. Cela vaut également pour l'oeuvre d'un citoyen canadien qui vit aux Etats-Unis.

Le Canada est le seul pays qui souffre gravement des dispositions de l'article sur la fabrication de la loi américaine. A cause de cet article, les imprimeurs canadiens ne peuvent pas répondre aux appels d'offres pour des travaux d'impression des Etats-Unis, tandis que les imprimeurs américains peuvent présenter des soumissions pour des travaux canadiens. L'expansion de l'industrie de l'imprimerie au Canada s'en trouve donc réduite, privant ainsi nombre de Canadiens d'occasions d'emploi.

Plusieurs dirigeants internationaux et locaux de ces syndicats se sont réunis dernièrement au Château Laurier. Ils représentaient les pressiers, les lithographeurs et photographeurs, les relieurs, les typographeurs, les stéréotypistes et les électrotypistes, et venaient de Toronto, Montréal et Ottawa.

## Congrès du SCFP

ROUYN

Lors de son dernier congrès à Rouyn, les 16 et 17 décembre dernier, le Conseil québécois du SCFP a adopté plusieurs résolutions. Nous remarquons, entre autres, une résolution prônant la création de gouvernements régionaux.

Le Conseil québécois du SCFP a, en effet, décidé de faire toutes les démarches possibles, par l'entremise de la FTQ, auprès du gouvernement de Québec afin que soient adoptés au plus tôt une politique de regroupement municipal et une loi prévoyant la création de véritables gouvernements régionaux qui posséderaient les pouvoirs exécutifs et législatifs nécessaires à l'administration efficace et au développement rationnel de leur territoire. Les administrations municipales ne garderaient, dans ce contexte, que des pouvoirs consultatifs et, dans certains cas, des pouvoirs exécutifs.

MONTREAL

Les débardeurs du port de Montréal se sont élus un nouveau président en la personne de Jean-Marc St-Onge, antérieurement agent d'affaires de ce local.

Le confrère Manuel Teixeira nous annonce les résultats d'élection du local 318 du Syndicat international des travailleurs unis du tabac. Ont été élus: Jean-Paul Thibault, président, André Caron, vice-président, Gisèle Andriano, vice-présidente, Guy Boisvert, secrétaire-archiviste, Claude Morin, trésorier et René Turcotte, sergent d'armes.

## Première convention à Firestone

JOLIETTE

La grève a pu être évitée aux employés de la Firestone à olivette. Le 18 décembre dernier les membres du local 790 des Ouvriers unis du caoutchouc ont accepté les dernières offres de leur employeur. Le vote fut assez serré: 60% se prononçant pour l'acceptation et 40% contre.

Lors de la réunion du 18 décembre M. Roger Lecavalier, négociateur des Ouvriers unis du caoutchouc, a donné un rapport complet de la détermination.

L'offre finale, pour un contrat de trois ans effectif au 1er septembre 1966, donne aux employés une augmentation de salaire de 26%. Les bénéfices marginaux totalisent environ 0.38 l'heure et comprennent un plan de pension, un programme de S.U.B. ou bénéfices supplémentaires de chômage, les vacances, les congés payés, un plan d'assurance-groupe payé par l'employeur, primes d'équipe et autres. Les employés qui étaient à l'emploi de la compagnie en date du 1er août (la plupart) recevront une rétroactivité de \$250.

Cette première convention collective donne aux employés de Firestone des salaires et des conditions de travail supérieures à celles de presque tous les ouvriers de la région de Joliette.

"Ce n'est pas la parité exacte avec Hamilton, a commenté M. Roger Lecavalier, car nous avons longuement étudié le programme d'expansion de la compagnie Firestone à Joliette et nous en avons tenu compte." Il faut se rappeler qu'au début des négociations, le syndicat demandait la parité avec l'usine de la Goodyear à Valleyfield. Ils ont obtenu plus que leur demandes initiales. C'est un bon départ pour ce local dont la moyenne d'âge est de 21 ans.

Le comité de négociation était composé de Léo Fafard, Roger Pelletier et Gaétan Tessier.

## Victoire à Hinde and Dauch

Les employés de l'usine Hinde and Dauch, propriété de la Domtar, ont signé après 8 semaines de grève, un nouveau contrat de travail.

Les augmentations de salaire, pour une période de deux ans, varient entre 36 et 65%. D'après M. Bernard Boulanger, l'agent d'affaires du syndicat, ces nouveaux taux dépassent présentement ceux en vigueur aux usines du même employeur en Ontario. Le syndicat a aussi obtenu une rétroactivité de \$100.

La nouvelle convention prévoit, en outre, un nouveau congé payé, un comité ouvrier-patronal pour l'automation et une clause enjoignant aux contremaîtres de traiter les employés "avec modération et pondération".

A l'échéance de l'actuelle convention, l'Union internationale des travailleurs des industries chimiques ont l'intention de négocier partout au Canada en même temps, à Calgary, Toronto et Montréal.

## Réunion politique

Tous les permanents de la FTQ sont invités à une réunion d'information sur le NPD organisée par le Comité d'action politique de la FTQ. La réunion se tiendra le samedi 11 février à 2 h. 30 p.m. en la salle de l'U.I.O.V.D. 405, rue Concord à Montréal. Une enquête Gallup a démontré dernièrement que le NPD gagnait de plus en plus de popularité au Canada. Au début de novembre dernier, le NPD totalisait 26% de l'audience populaire, soit le même pourcentage que le parti conservateur. Les libéraux obtenaient 38% et les autres groupes 10%.

Faut-il insister pour dire que cette montée progressive du NPD doit s'appuyer surtout sur le groupe ouvrier et ses dirigeants? Il revient au groupe des permanents d'entrer dans la bataille pour accentuer la valeur représentative des ouvriers au sein du NPD.

Au 11 février!



Photographie prise lors de la signature de la première convention collective de travail entre le local 791 et l'Institut de Microbiologie et d'Hygiène de l'Université de Montréal. Première rangée de gauche à droite: Pierrette Raymond, secrétaire du local 791, Bernard L. Boulanger, représentant de l'UITIC, M. André Bouchard, président du local 791, Dr. Armand Frappier, directeur de l'Institut, M. Forté, directeur du personnel. Deuxième rangée dans le même ordre: M. Raymond Gilbert, vice-président du local, M. Hudon, comptable, M. Roy, comptable, M. Tassé de l'Institut, Francine Bourdon, vice-présidente du local, Francine Giroux, secrétaire-fin, du local.

## Nouvelle convention collective à Iroquois Glass

Le 6 décembre dernier, le local 250 des Ouvriers unis du verre et de la céramique signait une nouvelle convention collective de deux ans avec la compagnie Iroquois Glass située à Candiac dans le comté de Laprairie. L'entente est intervenue après une grève qui avait débuté le 22 octobre.

Le contrat de deux ans, en date du 1er septembre 1966, prévoit une augmentation globale de 30% l'heure répartie comme suit: 15% rétroactif au 1er septembre 1966, 9% au 1er septembre 1967 et 6% au 1er mars 1968. La prime d'équipe passe de 6¢ à 7¢, pour le soir et de 9¢ à 11¢, pour la nuit.

Au chapitre des vacances, les 470 employés de Iroquois Glass ont obtenu 2 semaines après 3 ans au lieu de 5 ans et 3 semaines après 10 ans. Ils pourront profiter, en plus, de deux autres fêtes payées, l'une la première année du contrat et l'autre la seconde.

M. Charles Devlin, l'agent d'affaires du syndicat, a souligné qu'environ 75 à 80% des employés pourront bénéficier d'un ajustement de salaire qui varie entre 2¢ et 15¢ l'heure. Tous les réajustements de salaire sont rétroactifs au 1er septembre 1966.

## Tableau comparatif des salaires dans l'industrie du verre au Québec

	Dominion Glass	Iroquois Glass	Consumers (CSN)
	1er mars 1967	1er sept. 1967	1er février 1967
Journaliers	1.97	2.01	1.88
Selector Packing (Men)	2.09	2.13	1.98
Selector Packing (Women)	1.89	1.93	1.72
Machiniste	2.51	2.55	2.42
Mould inspector	2.28	2.35	2.24
Millwright	2.46	2.50	2.34
Lift truck operator	2.09	2.13	2.02
Operator I.S.	2.27	2.31	2.29
Batchman	2.11	2.15	2.16
Decorating Selector	2.09	2.13	2.05

Environ 90% des nouveaux taux de salaire prévus dans le contrat signé à Iroquois Glass dépassent, dès le 1er septembre, ceux de Consumers. Il ne faut pas oublier que ces taux seront majorés de 9¢ le 1er septembre 1967. N.B. Les termes anglais sont extraits du contrat que la CSN a signé à la Consumers. Le contrat signé à Iroquois Glass prévoit une traduction complète de la convention collective.

Mr. Louis Laberge  
President,  
Quebec Federation of Labour  
3333 Metropolitan Blvd. E.  
Montreal 38, Quebec

Dear Brother Laberge:

I would like to congratulate the Quebec Federation of Labour, and particularly its new editor-in-chief Gaetan Dufour, for the really outstanding December 1966 edition of The Labour World.

Brother Dufour's use of pictures and colour, his notion of intermingling English and French throughout the paper rather than have English in one Section, French in the turnaround, etc, is very refreshing. The double set of cut-lines (English and French) rather than reproducing the picture in both sections looks like a fine solution to an old make-up problem. Offset, of course, is great for picture reproduction.

The QFL is to be congratulated for distributing The Labour World out of per capita so that it goes to the membership of all QFL affiliates. The December edition, first to go to all members, was an impressive way to begin.

Fraternally,  
JERRY HARTFORD  
Publicity Director  
Canadian Region, U.A.W.

M. Gaétan Dufour, rédacteur en chef,  
Journal Le Monde Ouvrier,

Cher confrère,

J'ai lu avec intérêt le premier exemplaire du nouveau Monde Ouvrier. Si cette formule rajeunie n'est qu'un début d'une transformation, on peut dire que c'est prometteur. Je tiens tout particulièrement à vous féliciter de la présentation typographique de votre journal. Allure sobre, disposition bien soignée, imprimerie impeccable, il reflète la qualité des articles qui aiguissent l'intérêt du lecteur.

Comme corps affilié à la FTQ nous sommes fiers de notre journal et dans le métier qui nous concerne, nous vous disons qu'il est de grande classe. Vous avez opté pour la qualité comme étant la meilleure preuve de votre respect pour vos lecteurs, ceci n'est que la constance de la façon d'agir de la FTQ.

Nous formulons pour le journal et l'équipe de ses artisans les vœux sincères d'une réussite parfaite.

Fraternellement vôtre  
Léo-Paul Dupuis, sec.-trés.,  
agent d'affaires local 145  
Union typographique  
Jacques-Cartier

Monsieur Noël Pérusse,  
Directeur LE MONDE OUVRIER

Monsieur le Directeur,

Il m'a été très agréable de recevoir un numéro du MONDE OUVRIER "ressuscité", dont le fondateur Gustave Françoise était un excellent ami pour moi alors que je débutais à LA PRESSE il y a quelques soixante ans. Cette résurrection d'un journal ouvrier qui exerça une influence marquée dans le monde du travail vient à point pour moi alors que je viens d'entreprendre mes MEMOIRES qui me permettront d'évoquer avec bonheur, des noms comme Gustave Françoise, le "père" Rodier qui faisait la chronique ouvrière alors que j'étais à LA PRESSE, de 1901 à 1908, de Joseph Ainey, d'Alphéus et d'Alfred Mathieu et de combien d'autres avec lesquels j'ai été mêlé dans divers mouvements et diverses tâches.

Je possède de nombreuses notes sur ces anciens amis et s'il m'en manquait je n'hésiterais pas à avoir recours à vos bons offices.

Je souhaite au MONDE OUVRIER ressuscité, longue vie et fructueux résultats.

Bien sincèrement  
LEON TREPANIER

# sécurité sociale

## Le rêve d'un homme conquiert le globe

### L'idée originale des Caisses d'Economie

C'est en 1849, que Friedrich Raiffeisen, maire d'une municipalité allemande, imagina une Société d'Épargne et de Crédit Populaire afin d'aider ses concitoyens à combattre la pauvreté et l'usure.

La mise en commun, des économies de ses membres, permettrait de prêter ces argent à ceux d'entr'eux qui en auraient besoin et ce, à un taux d'intérêt raisonnable, avec comme seule garantie, l'honnêteté de l'emprunteur.

Cette réalisation fut un succès car, à son décès en 1888, plus de 425 Caisses d'Economie étaient organisées et l'idée se propageait en d'autres pays.

Les bases fondamentales alors établies, servent encore de nos jours à promouvoir le mouvement, ce qui fait reconnaître en Friedrich Raiffeisen, le Père du Mouvement Coopératif d'Épargne et de Crédit.

### Sa propagation en Amérique du Nord

La situation économique existante en 1900, au Québec, étant similaire à celle où vécut Raiffeisen, Alphonse Desjardins, courriériste parlementaire, à la Législature Québécoise, se fit l'apôtre du Mouvement en Amérique du Nord et fonda la première Caisse à Lévis, Québec, en 1900. Six ans plus tard, la Législature du Québec adoptait la première Loi des Coopératives d'Épargne et de Crédit. Il fut l'instigateur du Mouvement aux États-Unis en fondant la première Caisse d'Economie au New-Hampshire et il participait à l'adoption de la première Loi de Caisses d'Economie au Massachusetts.

### Son expansion à travers le Monde

Aujourd'hui, l'idée d'un homme vivant dans une petite municipalité sise à un point quelconque du globe terrestre, s'est répandue dans plus de 50 pays et continue

systematiquement de se développer.

Ce mouvement a permis à la classe laborieuse de réaliser qu'elle était en mesure, proportion gardée de ses revenus, de se créer un compte d'épargne et d'obtenir au moyen de Crédit, à coût minime, une amélioration de son niveau social.

L'Organisation de Caisses dans les diverses parties du globe a donné à ses membres, les premières lueurs d'espoir et de succès, là où régnaient le découragement et la pauvreté.

### L'Esprit des Caisses d'Épargne et de Crédit

La naissance de ce mouvement provient des besoins économiques de la population. Besoins qui ont permis à ses dirigeants de développer un état d'esprit de fraternité et d'entraide mutuelle pour atteindre un noble idéal: "La Coopération".

Les textes de Loi qui régissent les Caisses définissent leurs opérations, mais il reste aux Officiers d'en maintenir l'esprit pour lesquelles elles sont fondées, c'est-à-dire des institutions financières où l'idée de rendre service s'est substituée à celle de faire des profits.

### Les Opérations d'une Caisse

La Caisse encourage l'Épargne régulière et systématique. De ce Capital accumulé, la Caisse consent des prêts à ses membres à un taux raisonnable. Les revenus ainsi perçus servent à défrayer les dépenses et les réserves obligatoires. Les surplus annuels d'opérations retournent aux membres sous forme de boni, intérêts et autres services requis par les membres. Dans un prochain article, nous vous expliquerons, en détail, le mécanisme de fonctionnement d'une Caisse d'économie.

**Bernard Lefebvre,**  
directeur du service de publicité  
et d'éducation de la Fédération  
des Caisses d'Economie

## Credit Unions: A Man's Dream Captures Globe

I shall start with a brief history of Credit Unions, and later go into the details of how they work.

They had their beginnings back in 1849 when Friedrich Raiffeisen, mayor of a town in Germany, envisioned a popular savings and loan organization that would help citizens to combat poverty and usury. His idea was to have people pool their resources so that the needy could borrow, with their own honesty as the sole collateral.

The project was successful. More than 425 Credit Unions had been established when Raiffeisen died in 1888, and the idea was spreading to other countries.

In Quebec, the apostle of the movement was Alphonse Desjardins, a newspaper correspondent at the Quebec Legislature, who founded the first Credit Union in Lévis in 1900. Six years later, Quebec adopted its first Savings

and Loan Union Act. Mr. Desjardins touched off the movement in the U.S. by founding New Hampshire's first Credit Union, and he was instrumental in the enactment of Massachusetts' first Credit Union law.

In 50 different countries today, the working classes have access, through Credit Unions, to systematic savings and to money when they need it at minimum carrying charges; in short, a better way of life.

Credit Unions operate wholly for the benefit of their members. They are governed by laws. Their aim is not profit, but cooperation. All earnings are shared by the membership as bonuses, services and other benefits.

**Bernard Lefebvre, Director,**  
Publicity and Education  
Department



## Noël de grévistes

Les 1,100 employés de l'usine Dosco à Ville Emard sont en grève depuis le 21 octobre dernier. Comme bien d'autres locaux affiliés à la FTQ, pour eux, la période des "Fêtes" aura été une nouvelle forme d'affrontement avec la compagnie.

Dans ces périodes de réjouissances collectives, les grèves prennent toujours un aspect un peu plus dramatique. Les compagnies sont portées à croire que, dans ces périodes, le moral des grévistes est plus chancelant.

A Dosco, on nous affirme que le moral était plus que bon. D'ailleurs, pour les appuyer, tous les locaux affiliés au syndicat des Métallos se sont cotisés pour permettre aux grévistes de fêter Noël collectivement et offrir à leurs enfants tous les cadeaux possibles.

M. Paul Morgan, l'organisateur de cette fête de Noël collective, est pleinement satisfait des résultats. Le 23 décembre, de 10 heures du matin à 8 heures du soir, l'enthousiasme a régné au local 2423 des Métallos où environ 2,500 enfants sont venus recevoir des mains d'un père Noël improvisé les cadeaux que la générosité des autres locaux des Métallos lui a permis de leur offrir. En effet, le samedi précédent, le 17 décembre, un immense défilé d'automobiles était parti de l'Est de Montréal pour se rendre sur les piquets de grève de la Dosco appuyer les grévistes et remettre au président du local 2423, Pierre Foucault, l'argent recueilli parmi les locaux des Métallos.

Pierre Foucault, le président du local 2423, nous a déclaré qu'une des demandes majeures du syndicat est la parité de salaire avec les employés de la Stelco qui ont signé leur contrat en septembre. L'écart entre les demandes du syndicat et les offres de la compagnie serait de 17 sous l'heure. "Plusieurs autres industries, nous dit Pierre Foucault, sont en avant de la Dosco. Nous demandons donc à Dosco de faire cette année un petit effort. Dans ses offres, la Dosco propose de changer les cédules de travail, ce qui entraînerait une diminution de salaire pour les gars. Par exemple, des employés de 10 ans de service pourraient perdre jusqu'à \$1,000."

La discussion avec les grévistes de la Dosco nous amène bientôt au coeur d'un problème que les ouvriers d'usine évoquent de plus en plus: le système politique. "A

## Solidarity Boosts Dosco Strikers

Strikes have an extra touch of drama, and sadness, when they occur while the rest of the community is celebrating the year-end holidays.

It doesn't necessarily follow however — as management might think — that the strikers' morale wavers.

At the Dosco plant in Ville Emard, 1,100 workers have been off the job since October 21st. But their Yule season was one of good cheer, thanks to the backing of the membership of all United Steelworkers' affiliates. They imposed a special assessment on themselves so the strikers and their loved ones could have a Merry Christmas. For 10 hours on December 23rd, union solidarity brought joyful sound to Steelworkers' Local 2423, where Santa passed out presents to 2,500 children.

The party came a week after a big motorcade, starting from the east end of Montreal, converged on the Dosco picketers. Local 2423 President Pierre Foucault was handed the cash from a vast collection among the Steelworkers.



**PHOTOGRAPHE SYNDICAL  
DEPUIS 1945**

FEDERAL PHOTOS

1405, MACKAY

VI. 2-2836

meilleurs vœux!

**LA PRESSE**

montréal

votre quotidien



## Les durs de Gently

Lorsqu'on quitte le traversier qui nous a transporté de Trois-Rivières à la rive opposée, et qu'on emprunte la route qui nous conduit à Gently, l'on se prend à imaginer ces champs qui, demain, feront place à l'industrie. Tout au long de la route, nous remarquons que plusieurs maisons sont abandonnées. Comment trouver la maison que l'Union internationale a louée pour loger ses services, au milieu de toutes ces constructions qui semblent avoir l'envie de finir leurs jours au plus tôt? Après nous être informé, nous découvrons enfin une vieille maison dont le balcon semble vouloir s'écrouler sous nos pas.

### Un homme fier

L'Union internationale s'est établie non loin du chantier de l'Hydro pour pouvoir donner à ses membres les meilleurs services, dans les temps les plus brefs. Nous y rencontrons le confrère Albert Pelletier, du CTC, qui coordonne la campagne de recrutement. Il nous annonce, tout fier, qu'en deux jours il a organisé le personnel de bureau de l'Hydro et qu'il déposera une requête le 14 décembre. Nous parlons un peu de la situation, après la tempête. Tout semble revenu au calme. Le chantier emploie pré-

sentement 146 personnes. Dans les bureaux on compte déjà 32 employés. On essaie d'organiser les camionneurs qui se plaignent d'être exploités par l'Hydro.

### Enfin, v'là les durs!

A cinq heures un groupe d'employés viennent nous retrouver au local de l'Union internationale. Poignées de main. On prend une photo du groupe de "durs" qui ont, d'après la centrale rivale, intimidé les gens de la région. Cette allusion les fait sourire. Ils ne semblent pas se croire si "durs". Nous jasons. Les propos sur le développement de la région sont enthousiastes. On cite des chiffres.

"En mai, d'après ce qu'on dit dans les bureaux, on devrait être 600. On pense bien qu'on aura du travail jusqu'en 1970 ou 1971." On parle de 4 turbines qui sont prévues pour 70 ou 71, et deux autres qui viendront ensuite.

"La priorité pour l'engagement est donnée aux gens de Bécancourt. Mais, ici, on n'a pas tous les spécialistes nécessaires, les charpentiers, les plombiers, les électriciens. Il va falloir recruter partout dans la région des gens qui ont un métier."

Quand comptez-vous négocier? "Bientôt. On va exiger les mêmes

salaires qu'à Montréal dans la construction. On veut aussi la semaine de 40 heures."

Comment les gens de la région, qui étaient auparavant des cultivateurs, s'adaptent-ils à la vie sur le chantier? "Très bien. Ils n'ont jamais eu autant d'argent dans leur poche. Ils aiment ça. D'ailleurs, les contremaitres sont assez compréhensifs. Ils nous donnent le temps de nous habituer. Ils ne nous poussent pas trop dans le dos."

Et l'on cite de nouveaux chiffres. "Il paraît que l'Hydro va dépenser ici à Gently \$106 millions." "36 compagnies ont pris des options sur les terrains. Et puis, il y a Sidbec."

### Un mauvais film-annonce

La conversation dévie sur le conflit qui vient de se terminer. "Moi, les annonces de la CSN m'ont choqué. Ils disaient que si on votait pour l'Internationale, on votait pour Washington. Avec la CSN, on vote peut-être pour l'Angleterre. J'aime encore mieux Washington que l'Angleterre. Dans un circulaire on disait que l'Internationale est contre la sidérurgie à Bécancourt. Plusieurs gars de Bécancourt sont syndiqués avec l'Internationale sur d'autres chantiers depuis des années. On sait à quoi

s'en tenir."

"Prenez le jour avant le vote, la CSN disait à la radio que la CSN, c'est une union québécoise, et que l'Internationale, c'est Washington. Ça, ça nous écoeur, de la propagande comme ça. Prenez aussi les accusations contre les fiers-à-bras. La CSN, quand elle apprend que l'Internationale recrute à Gently, elle vient ici et essaie d'intimider les gars. Dans un restaurant à Bécancourt, ils mettent tout sans dessus dessous et lorsque la femme du propriétaire prend le téléphone pour appeler la police, ils la menacent. Ils jettent à terre la bouteille de bière d'un cultivateur et lui disent de quitter l'Internationale pour la CSN. Le gars ne s'est pas laissé faire et leur a dit qu'il ne travaillait pas sur le chantier. Ils ont été un peu gênés. Le pire, c'est qu'après avoir semé le trouble dans le restaurant, ils vont voir le maire pour lui demander de décréter la loi d'urgence et nous accusent de semer le trouble. Ça nous écoeur."

"Nous, ce qui nous intéresse, c'est l'Union qui nous permet d'obtenir le plus. Ce n'est pas le sentiment qui nous touche, c'est la piastre de plus que nous pouvons toucher." La CSN essaie de nous rendre honteux parce que

des Québécois signent avec l'Union internationale. Nous savons ce que gagnent les ouvriers de la CSN au pont de Trois-Rivières; nous ne voulons pas avoir le même sort."

### Oui, c'est une bonne chose

La conversation continue. L'on parle de l'insécurité d'emploi des journaliers, du fonds de pension qu'ils n'ont pas comme les autres syndiqués, des formules que l'on pourrait trouver pour rendre le fonds de pension transférable. On se prononce contre les conflits intersyndicaux qui mélangent les cartes, qui exploitent le nationalisme pour grossir les rangs d'une centrale. On serait favorable à l'unification des forces syndicales à la condition que l'on respecte ce qu'ils désirent d'un syndicat: être près des travailleurs, leur donner des services, leur permettre de s'exprimer, d'être libres d'accepter ou de ne pas accepter leurs agents d'affaires.

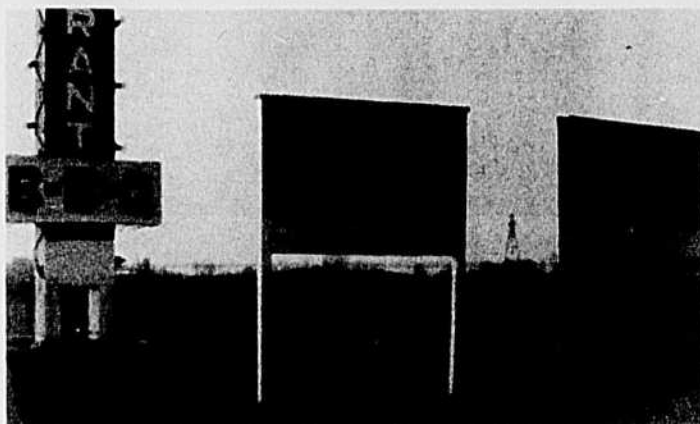
Chacun se retire. Un sentiment prédomine chez tous, et qui les touche plus que le conflit dont ils ont été les victimes: ils auront pendant quelques années du travail. Ils pourront faire vivre leur famille sans s'expatrier à Manicouagan. "La décentralisation des industries, c'est une bonne chose".

# Gently-Bécancourt: des champs qui s'industrialisent

On a beaucoup parlé de Bécancourt, le lieu choisi par le gouvernement provincial pour l'établissement de Sidbec, le futur symbole économique des Québécois. Depuis quelques mois, un nouveau nom fait les manchettes des journaux: Gently, nouvel échelon dans l'escalade des luttes intersyndicales.

Derrière les luttes de juridiction syndicale, il ne faudrait tout de même pas oublier la nouvelle réalité économique de la région rurale de Bécancourt-Gently. A Bécancourt, on parle de construire une aciérie; à Gently, l'Hydro-Québec a commencé les travaux pour la construction de la première centrale nucléaire du Québec.





# the labour world

## Transformation For Gently

Much has been said about Bécancourt, the rural south shore community opposite Three Rivers chosen as the site of the government-sponsored steel industry complex "Sidbec". Close by, and a close competitor news-wise over the past few months, is the hamlet of Gently.

For Gently, transformation is underway. Here Quebec Hydro has started the groundwork for the province's first thermonuclear plant. Gently has become news in more ways than one: it typifies the quiet of the pastureland being taken over by the hum and bustle of industrialization; and the decentralization of Quebec's sinews. Also, it has a new guest called the inter-union jurisdictional conflict.

Inter-union disputes can be confusing, especially when the sequence of events isn't known. As soon as Quebec Hydro opened its construction site at Gently, the Hod Carriers' International Union headed by Roger Perrault began recruiting workers. On September 14, Local 617 petitioned the QLRB for certification. It had nine members, a majority of the workers employed by Hydro up to that time. The question arises in such cases, of course, whether certification should be asked for a handful of men when the project eventually will employ over 600. The fact is that the Labour Code allows recruitment even if there is only one employee. The idea is to safeguard the interests of the workers from the very beginning.

On October 19th the CNTU suddenly contested Local 617's petition to the Labour board. It charged intimidation and recruiting by Local 617 of people who didn't even work at the Hydro

site. The board decided to investigate. It did, and ordered a vote between the CNTU and the international union on November. The result was decisive, 52 ballots out of 68 went to Local 617.

With the voting over, QFL President Louis Laberge decided it was his turn to step in. He asked the Labour department to investigate the inter-union conflict and to find out what led the CNTU to an eleventh-hour bid to defeat the normal accreditation of a union already installed by majority choice. The QFL chief pointed to stories of threats and intimidation carried in "La Libre," a CNTU publication. The stories mentioned American style union "terrorism" and the use of "strong arm" tactics. It was the Alma myth revived. Representatives of the international union were accused of getting cosy with Hydro's director of personnel and the provincial placement office agent.

An inquiry by the Labour department into events at Gently is an opportunity to shed light and to show that the department's primary interest is in the workers. Newspapers could help out in such cases by despatching staff members who specialize in objective reporting.

Peace seems to have been restored in Gently. The international union has set up quarters in an old house near the Hydro site. There are now 146 employees, plus an office staff of 32 (Brother Pelletier reports he organized the office workers in two days and has gone ahead with a bid for certification). Organization work has spread to truck drivers who complain of being exploited by Hydro.

## Les événements de Gently

Dès que l'Hydro-Québec a ouvert son chantier de construction à Gently, l'Union internationale des journaliers, sous la direction de Roger Perrault, a commencé le recrutement de tous les ouvriers qui travaillaient à ce moment-là sur le chantier. Le 14 septembre, le local 617 de l'Union internationale des journaliers présentait une requête en accréditation auprès de la CRT. Le local avait recruté 9 employés, ce qui lui donnait à ce moment-là une majorité des ouvriers engagés par l'Hydro. On peut être étonné, au premier abord, que dans un chantier qui, éventuellement, emploiera au delà de 600 hommes, on puisse présenter une requête en accréditation pour un nombre si restreint d'employés. N'est-ce pas engager la liberté de choix de tous ceux qui viendront travailler ultérieurement sur ce chantier? C'est une question légitime.

### Qu'est-ce que la majorité?

Le Code du travail, lui, permet à tout syndicat de présenter une requête dès qu'une entreprise a engagé un seul employé et qu'il a obtenu une majorité lors de la présentation de sa requête. Cette disposition du Code du travail a pour but de protéger dès le début d'une entreprise les intérêts des

travailleurs. L'on doit se demander sérieusement si le climat actuel des luttes intersyndicales et la publicité tapageuse dont on les entoure ne déplace pas la question de la protection des travailleurs. Dans un climat un peu plus calme, la mise en pratique de la disposition du Code du travail serait jugée juste et raisonnable, sans que l'on se pose de question. A la protection immédiate des travailleurs n'essaie-t-on pas aujourd'hui à substituer les visées expansionnistes? C'est une question que l'on peut se poser, après les événements qui se sont produits à Gently.

### 52 contre 14

Le 19 octobre, la CSN conteste devant la CRT la requête du Local 617. On accuse l'Union internationale d'avoir recruté des employés qui ne travaillaient pas sur le chantier de l'Hydro. On parle aussi d'intimidation, etc. La CRT décide de faire enquête. Le 17 novembre, elle annonce sa décision et ordonne un vote entre la CSN et l'Union internationale des journaliers. Le 30 novembre, les ouvriers du chantier de l'Hydro donnent un mandat clair au local 617. Sur 68 votants, le local 617 reçoit 52 votes en sa faveur contre 14 pour la CSN.

Une fois connu le résultat du vote, le président Laberge, de la FTQ, a renouvelé une demande qu'il avait déjà faite auparavant d'instituer une enquête sur les circonstances qui ont entouré ce conflit intersyndical. Le président de la FTQ exige que l'enquête du ministère du Travail porte aussi sur les circonstances troublantes qui ont permis à la CSN d'intervenir à la toute dernière minute pour empêcher l'accréditation normale du syndicat majoritaire en place.

### A-t-on déjà vu ça!

Lors de la querelle intersyndicale, la centrale rivale a porté contre les représentants de l'Union internationale des accusations de menaces et d'intimidation. On a parlé dans "La Libre", publiée par la CSN, de "terrorisme syndical à l'américaine", "d'appel à des fiers-à-bras". On a ressuscité le mythe d'Alma. On a accusé les représentants de l'Union internationale de coucher avec le directeur du personnel de l'Hydro et avec le représentant du bureau provincial de placement. Nous publions d'ailleurs un extrait de la propagande distribuée dans les familles de Bécancourt et de la région par la centrale rivale. On pourra juger de la valeur des arguments.

### Une nouvelle idéologie, mes frères

La demande d'enquête du président Laberge devrait être une occasion pour le ministère du Travail de démontrer qu'il a à coeur les intérêts des travailleurs et de jeter toute la lumière sur la situation qui a existé à Gently. Nous pourrions aussi souhaiter que dans de tels conflits nos journaux puissent envoyer sur les lieux des journalistes objectifs, sans parti-pris, qui fassent une enquête complète. L'objectivité ne consiste peut-être pas seulement à mettre l'une derrière l'autre les déclarations des deux parties. La propagande risque de damer le pion à la réalité, d'un côté comme de l'autre. Peut-on, par ailleurs, avoir des raisons de croire que notre souhait est réalisable lorsqu'on voit dans "La Libre" des articles sur le conflit signés par des journalistes à l'emploi d'un quotidien bien aimé des amateurs d'objectivité? A moins que la nouvelle forme d'objectivité soit une adhésion sans merci à une nouvelle idéologie. Enfin!

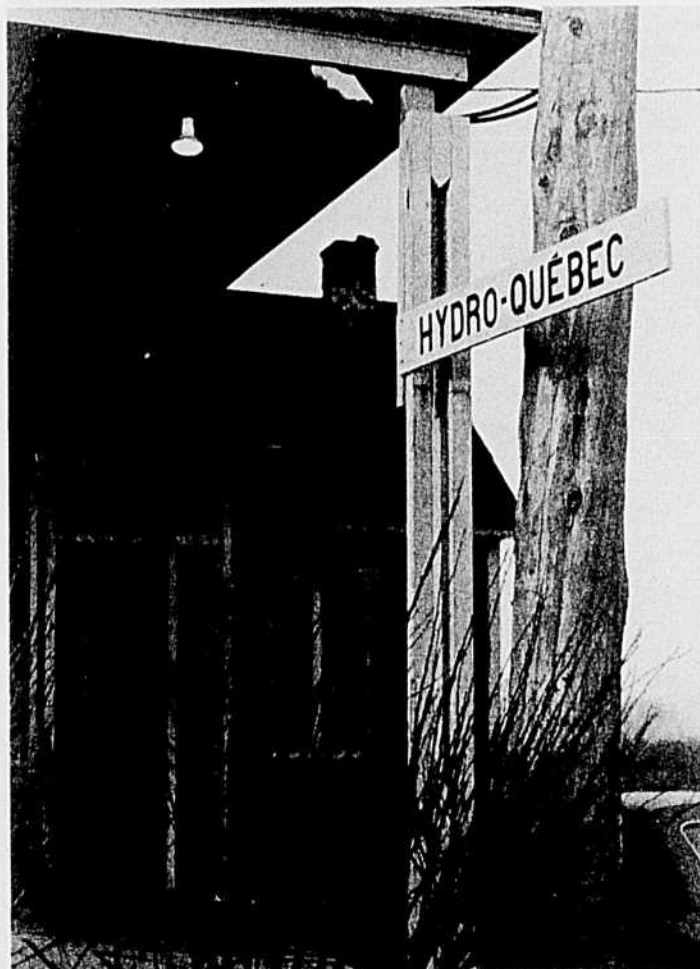
## Les grévistes de l'île

Un voyage-éclair à Valleyfield nous a permis de rencontrer les employés de l'usine Allied Chemicals qui s'étaient mis en grève le 7 décembre dernier. Nous avons été attiré sur les lieux, il faut bien l'avouer, par les articles de journaux qui nous parlaient des "grévistes de l'île". On avait fait écho aussi aux démêlés des grévistes avec l'agence Pinkerton et des policiers provinciaux. Nous avons rencontré au piquet de grève, dressé à l'entrée de la seule route qui conduit dans l'île, des hommes pleins d'humour et aussi d'une certaine méfiance. On leur a fait dans les journaux une certaine réputation de "durs" et ils ne semblent pas tout à fait à l'aise dans leur nouvel habit. Depuis, la grève s'est réglée et le désir des employés de garder leurs patrons à l'usine le jour de Noël ne s'est pas réalisé. Comme nous le disait, par ailleurs, leur agent négociateur, M. Bernard Boulanger, "avec des compagnies comme Allied Chemicals, on

obtient toujours quelque chose à négocier au niveau de l'usine, surtout au plan des salaires, mais ça n'empêche pas les compagnies, dans bien des cas, de mener leurs employés avec des coups de pieds au derrière. C'est l'une des grandes raisons pour lesquelles nous allons remplacer la négociation par usine par la négociation nord-américaine au niveau de l'industrie."

Au chapitre des salaires, ils ont obtenu une augmentation de 49¢ l'heure, bénéfices marginaux inclus. Le syndicat a aussi réussi à faire changer une dizaine de clauses.

M. Bernard Boulanger, l'agent d'affaire du syndicat, nous a annoncé la création prochaine d'un Conseil Nord-Américain des employés de Allied Chemicals qui groupera plusieurs syndicats. Ce Conseil négociera pour tous les employés en même temps de toutes les usines de Allied Chemicals. Avec les grands empires, il faut prendre les grands moyens.





Bibliothèque,  
Ville de Montréal  
1210 E. rue Sherbrooke,  
Montréal 2H, P.Q. 00-00

## Une visite au royaume de la neige et du froid

A 300 milles de Montréal, au royaume de la neige et du froid sec, nous avons rencontré les représentants du Conseil du travail du Saguenay-Lac-St-Jean. Nous étions la veille de Noël, le 24 décembre.

L'impression qui se dégage de notre entrevue avec M. Philémon Beaudin, président du Conseil, Louise Ménard, secrétaire et deux autres membres de l'exécutif en est une, non de découragement, mais de fatigue.

Au royaume du Saguenay, on a foi au syndicalisme. C'est presque une conscience nationale, même si sur le plan politique on a tendance à se tourner vers le conservatisme. Est-ce parce que le travailleur syndiqué du Saguenay-Lac-St-Jean vit dans une certaine aisance? Est-ce parce qu'il est presque un "professionnel" de la classe ouvrière?

### Baigner dans une mer...

Même si, au pays de Maria Chapdeleine, le syndicalisme a bonne presse, même si la majorité des familles ont un membre syndiqué, le Conseil du travail du Saguenay-Lac-St-Jean ne déborde pas d'enthousiasme. Il baigne dans une mer CSN, comme d'autres baignent dans une mer Anglo-Saxonne. La proportion est de 10 pour un en faveur de la CSN. Même si les membres de l'exécutif déplorent cette situation du bi-syndicalisme dans une province comme la nôtre, les espoirs de rapprochements semblent bien minces à leurs yeux.

"Cette division des forces syndicales est bien pénible. Non seulement nous devons lutter contre les compagnies et le gouvernement, mais, dans notre action, nous, les travailleurs, nous som-

mes divisés... pour ne pas dire que nous nous déchirons. Nous souhaitons l'unification, mais avec les conditions que pourrait poser la CSN il y a peu d'espoir."

### Nationalisme, bénévolat et permanents

Nous parlons ensuite de la situation du Conseil dans la région.

"Le recrutement est peu nombreux. Depuis deux ans, par exemple, nous avons entrepris, au Conseil, l'organisation des employés d'hôtels et restaurants de la région. Mais, nous n'avons pas assez d'appui, même si l'Union internationale des employés d'hôtels et restaurants a un permanent dans la région depuis un mois et demi."

"Le facteur nationaliste joue beaucoup aussi. La CSN, lors de journées d'étude dans la région, a décidé de s'étendre dans l'Ontario. Ici, on croit encore que les fonds des syndicats internationaux s'en vont aux Etats-Unis. On est mal informé sur la situation réelle des syndicats internationaux au Québec. Et, même si la CSN a décidé de s'étendre partout au pays, le facteur nationaliste va jouer encore en sa faveur. C'est le manque d'éducation qui empêche les gens de discerner."

"Il y a cet aspect, mais il y en a d'autres. On peut dire qu'aujourd'hui, le bénévolat est dépassé. Il ne permet pas un travail de longue haleine. Dans notre organisation des employés d'hôtels et restaurants de la région, on a fait un travail. D'accord. Mais c'est un travail bénévole. On aurait pu aller loin si l'Union concernée n'avait pas dépêché sur les lieux un permanent, M. Crétier, qui fait depuis un mois et demi un très bon travail."

"Nous croyons, nous dans la région, que la Fédération n'a pas encore assez de pouvoirs. Il y a encore trop de syndicats qui se "fout" des autres."

"C'est pas avec ça que ces syndicats vont gagner quelque chose. Ils risquent de tout perdre."

"Seulement dans la région, si nous faisons un calcul rapide, la CSN doit avoir 23 permanents. Nous, nous n'en avons pas un seul. Il y en a plusieurs qui sont venus l'an dernier, mais ils ne restent pas assez longtemps. Lorsqu'ils commencent à être connus et appréciés, on les rappelle. Et tout le travail est à recommencer. Ce que l'on souhaite, c'est un permanent à plein temps dans la région. On ne peut pas savoir à quel point un permanent stimule les bénévoles."

"Ça ne donne rien de faire du travail local si on est pas capable d'obtenir des gens des unions concernées."

"Pourtant le Conseil du travail ici, lorsqu'il décide d'entreprendre une action, il est assez efficace. Ici à Kénogami, le conseil municipal imposait une taxe de travail de \$15 à \$20. Nous avons réussi, par notre ténacité, à la faire disparaître. Nous avons réussi à convaincre le conseil municipal qu'il était absurde de payer une taxe pour avoir droit au travail. La CSN avait essayé avant nous, mais elle n'avait pas réussi. Il faut dire qu'on a été tenace. Notre victoire a ouvert la voie. Et l'on est en train actuellement de faire disparaître cette taxe ridicule dans d'autres villes."

### Cette m... Commission

"En novembre dernier, nous avons déposé 14 demandes en ac-

créditation dans le secteur des hôtels et restaurants. Nous n'avons eu qu'une seule réponse. Elle est négative. Les enquêteurs du gouvernement sont venus dans la région. Ils ont rencontré les propriétaires d'hôtels et restaurants. Ils n'ont pas rencontré les employés. Notre travail est des plus ardu à cause de cette m... Commission. On est victime d'un vrai boycottage.

"Après deux ans de travail, on est quand même pas intéressés à passer pour des fous. On va continuer la lutte dans ce secteur. Mais, si on manque encore d'appui on sera obligés de se tenir tranquille. La solution serait un permanent de la Fédération à plein temps, mais quand on sait les salaires versés aux permanents du Congrès, on se demande qui serait intéressé à venir travailler dans la région où les salaires et le coût de la vie sont si élevés."

### Un fruit amer?

Les propos de l'exécutif du Conseil du travail du Saguenay-Lac-St-Jean pourront paraître amers. Ils ne sont au fond que l'expression de l'isolement, du travail de défrichage dans un milieu hostile ou indifférent. Ces propos contiennent aussi un germe d'espoir d'un déblocage FTQ dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean, si l'on y met le prix. On constate dans cette région où les ouvriers eux-mêmes reconnaissent gagner de très bons salaires des zones non-syndiquées qui reçoivent des salaires minables et ne jouissent d'aucune protection. Telle est la situation des employés d'hôtels et restaurants, des banques et de nombreuses petites industries. Le champ est donc vaste pour l'organisation syndicale.



## Stouter QFL Effort needed in Saguenay

KENOAMI — One inescapable conclusion emerges from a visit to the Kingdom of the Saguenay. The QFL has its work cut out.

In this cold and snowy domain 300 miles north of Montreal, working people not only have to battle management and government, but divided trade union loyalties as well.

A talk with top officers of the Saguenay-Lake St. John Labour

Council — including President Philémon Beaudin and Secretary Louise Ménard — discloses there is plenty of spirit and desire; but a sense of weariness as well, created by the uphill struggle being waged with insufficient forces.

Here the CNTU exploits the nationalist theme — and successfully. Its supporters outnumber those of the QFL by 10 to 1. The QFL leaders figure at a quick count that the rival central has 23

fulltime staffers in the region. The QFL has none, and a sadly lacking union education program.

"People here still believe that international union funds go to the U.S.," says Brother Beaudin. "They are badly informed about the true situation of international unions in Quebec."

A QFL organization drive, handled largely by volunteers, culminated in November with 14 petitions to the QLRB for accredita-

tion of Hotel, Motel and Restaurant Employees' Union locals. But only one reply (negative) has been received so far, and Brother Beaudin says "we are victims of a real boycotting."

The Saguenay, and notably its banks and small industries, present vast opportunity to organized labour; and a challenge to speedy and determined action by the QFL.